

SAS LCB VOYAGES

9011, rue Denis Papin

24100 - BERGERAC

Tél. : 05 53 61 00 46 (Lalinde) / 05 53 23 81 92 (Eymet) / 05 53 58 49 33 (Bergerac)

E-mail : lcbvoyages24@orange.fr

Toute information.
A diffuser.
fac.

Bergerac, le 01 Juin 2017



Madame, Monsieur,

Pour l'année scolaire 2017/2018, si votre enfant doit emprunter la ligne régulière 4 (EYMET-BERGERAC) ou 4A (EYMET-BERGERAC via Issigeac) pour se rendre à son établissement scolaire, veuillez nous retourner le formulaire de demande de subvention **signé et accompagné obligatoirement** :

- du règlement
 - par chèque libellé à l'ordre de **Périgord Voyages** (3 chèques maximum), **1^{er} encaissement au 30 septembre 2017**
 - par espèces
- 2 photos d'identité de l'élève,
- l'original du "Code de bonne conduite des élèves et de leurs parents", daté et signé par les parents et l'élève
- 2 enveloppes timbrées, libellées à votre adresse :
 - 1 enveloppe kraft (162/229), affranchie au tarif de 2 x 20 g (2 timbres de 20 g)
 - 1 enveloppe standard, affranchie au tarif de 20 g

Tout ceci devra nous parvenir dans les plus brefs délais, avant le Lundi 31 juillet 2017.

Pour tout formulaire non retourné avant la date limite, nous considérons que votre enfant n'est plus abonné et il ne bénéficiera plus des aides du Conseil Général.

Les tarifs « Billet Unique » fixés par le Conseil Général pour l'année scolaire sont les suivants :

- **138 €** pour les élèves subventionnés (scolarisés dans l'établissement le plus proche de leur domicile hors BTS).
- **110 €** pour les élèves internes (hors BTS).
- **214 €** pour les élèves non subventionnés (élèves non scolarisés dans l'établissement scolaire le plus proche de leur domicile-hors BTS).

IMPORTANT : si votre enfant n'emprunte plus la ligne régulière pour l'année scolaire prochaine, nous vous prions de nous retourner le formulaire rayé d'une croix et signé afin de la radier de la liste des abonnés.

- 4 trajets autorisés pour les élèves internes (lundi matin, mercredi midi, jeudi matin, vendredi soir)
- Pour tous les abonnés : Tarif réduit à 1€ le trajet (le mercredi après-midi, le samedi et les vacances scolaires)

En raison de nombreuses fraudes survenues au cours de l'année précédente, nous vous informons que la présentation de la carte en bon état avec la photo sera désormais obligatoire et systématique. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de refuser l'accès dans le véhicule.

En cas de perte ou de détérioration du titre de Transport, les frais de renouvellement s'élèveront à 10.00 €.

HORAIRES DE BUREAU (pour inscriptions) :

- **EYMET (05 53 23 81 92)**
Route de Bergerac
24500 Eymet
 - **Le jeudi uniquement (jusqu'au 31/07/17) :**
 - Le matin : 09H00-12H00
 - L'après-midi : 13H30-17H30

- **BERGERAC (05 53 58 49 33)**
9011 Denis Papin
24100 Bergerac
 - **Le mercredi et le vendredi (jusqu'au 31/07/17) :**
 - Le matin : 09H00-12H00
 - L'après-midi : 13H30-17H30

ATTENTION

A compter du 1^{er} août, seul le bureau de Bergerac assurera les inscriptions de dernière minute et sous réserve de disponibilité du personnel.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous comptons sur votre compréhension.

Avec nos remerciements pour la confiance que vous nous accordez.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.